



## Carte de résident un an (Algerien)

Par **Mehdia**, le **16/09/2012** à **18:56**

Bonjour,

Je suis algérienne mariée à un français depuis juillet. Je suis rentrée légalement en France avec un visa touristique pour pouvoir me marier avec mon conjoint.

J'ai, après notre mariage, déposé un dossier de demande de certificat de résident d'un an pour algérien à la mairie de ma commune (54460). Or cette dernière ne m'a remis qu'une convocation..Depuis le mi juillet, je dois me rendre tout les 3 semaines pour vois si ma carte est prête..Or ce n'est toujours pas le cas.

J'aimerais connaitre le délai "normal" d'obtention du premier titre de séjour. Aussi, est ce normal de n'avoir qu'une convocation au lieu d'un récépissé ?

Il est à savoir qu'actuellement je n'ai pas encore reçu la convocation pour passer la visite médicale. J'avais appris qu'elle était obligatoire mais la mairie ne m'a rien expliqué sur ce point là. Comme j'ai déposé mon dossier, serai je contactée automatiquement par L'OFII dans quelques temps ou dois je les contacter moi même d'abord pour avoir un rendez vous ?? Je me sens un peu perdue avec toutes ces procédures

Merci d'avance pour vos lumières....

Cordialement

Par **Maitre SULTAN**, le **17/09/2012** à **11:33**

Bonjour

Je vous suggère d'adresser une mise en demeure de communication de motifs par la voie officielle. Cela accélère beaucoup la procédure en général...

Cordialement

Sabine SULTAN, Avocate

Par **oran11**, le **04/07/2016** à **06:26**

Projet de loi nationalite francaise pour algeriens nés avant 1962